Envoyé en préfecture le 07/03/2024
Reçu en préfecture le 07/03/2024
Publié le
ID : 060-216004085-20240305-DEL20240503003-DE

Département de l'Oise
Arrondissement de Beauvais
Canton de Chaumont en Vexin
Commune de
MONTAGNY EN VEXIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération N° 2024-05-03-003

SEANCE du 5 mars 2024

DATE DE CONVOCATION

21/02/2024
DATE D'AFFICHAGE

21/02/2024

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 13
Présents : 8
Votants : 12

Objet : Subventions aux associations

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
le - 7 MAR. 2024

et publication ou notification
du

- 7 MAR. 2024

Le Maire,

Loïc TAILLEBREST

L'an deux mil vingt-quatre, le 5 mars à 20 heures 30 , le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Montagny en Vexin, sous la présidence de Monsieur Loïc TAILLEBREST, Maire

Étaient présents: TAILLEBREST Loïc, CATTET Jean-Luc, GUERINEAU Christophe, EPAGNEUL Gaëtan, DEVILLER Franck, VERLEY Clémence, GESSAT Cécile, BEAUSSART Gérard
Absents excusés : Aurélie PASCOT pouvoir à Jean-Luc CATTET, DOULUT Didier, Sophie GESLAND pouvoir à Gaëtan EPAGNEUL, MICHEL Marie-Christine pouvoir à Gérard BEAUSSART, Eric DEVOUASSOUD pouvoir à Christophe GUERINEAU
Secrétaire de séance : Jean-Luc CATTET

JUNIOR ASSOCIATION DES JEUNES DE MONTAGNY
Monsieur le Maire informe de la dissolution de cette association.

JUDO CLUB MONTAGNY
Il est proposé l'attribution d'une subvention de 2049 euros
Un vote a lieu.
Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 12
Adopté

ACAM (Association Culturelle et Artistique de Montagny-en-Vexin)
Il est proposé l'attribution d'une subvention de 3 500 euros. Un vote a lieu. (Mr Taillebrest ne prend pas part au vote)
Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 11
Adopté

COMITE DES FETES
Il est proposé l'attribution d'une subvention de 1 500 euros. Un vote a lieu.
Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 12
Adopté

ASSOCIATION MONTJAVOULT JOUE (Animation de la ludothèque)
Il est proposé l'attribution d'une subvention de 700 euros. Un vote a lieu.
Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 12
Adopté

ASSOCIATION BIEN VIVRE ENSEMBLE - (La Villetertre)
Monsieur le Maire précise que cette association va travailler en collaboration avec la bibliothèque et les écoles sur une quinzaine du Bien vivre ensemble.
Il est proposé l'attribution d'une subvention de 300 euros. Un vote a lieu.
Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 12
Adopté

CONFI DANSE (Trie-Château)
Pas de demande

APE COLLEGES DE CHAUMONT
Pas de demande

Envoyé en préfecture le 07/03/2024
Reçu en préfecture le 07/03/2024
Publié le
ID : 060-216004085-20240305-DEL20240503003-DE

ASR GYM DELINCOURT

Il est proposé l'attribution d'une subvention de 50 euros. Un vote a lieu.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 12

Adopté

Le secrétaire de séance
Jean-Luc CATTET

Le Maire
Loïc TAILLEBREST
Le 6 mars 2024



S²LO

Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique

ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : MONTAGNY EN VEXIN
Utilisateur : TAILLEBREST LOIC

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**DEL20240503003**
Objet :	**Subventions aux associations**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-03-05 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5 - Subventions
Identifiant unique :	060-216004085-20240305-DEL20240503003-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	858 o
Nom métier : 060-216004085-20240305-DEL20240503003-DE-1-1_0.xml		
Document principal (Délibération)	application/pdf	813.3 Ko
Nom original : DEL20240503003.pdf		
Nom métier : 99_DE-060-216004085-20240305-DEL20240503003-DE-1-1_1.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	7 mars 2024 à 10h11min18s	Dépôt initial
En attente de transmission	7 mars 2024 à 10h11min24s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	7 mars 2024 à 10h11min28s	Transmis au MI
Acquittement reçu	7 mars 2024 à 10h11min33s	Reçu par le MI le 2024-03-07